



Renforcement de la
gouvernance vétérinaire
en Afrique
VET-GOV



UNION AFRICAINE
**BUREAU INTERAFRICAIN
DES RESSOURCES ANIMALES**

ASSURER LE LEADERSHIP DANS LE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES ANIMALES EN AFRIQUE

L'UA-BIRA

Le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) est un bureau technique spécialisé du Département de l'Economie rurale et de l'Agriculture (DREA) de la Commission de l'Union africaine (CUA). Le mandat de l'UA-BIRA est de soutenir et de coordonner l'utilisation des ressources animales domestiques, halieutiques et fauniques pour le bien-être humain et le développement économique dans les Etats membres de l'Union africaine. Dans la perspective de s'acquitter de son mandat, l'UA-BIRA a élaboré un plan stratégique 2010-2014 qui va appuyer la réalisation des objectifs du secteur de l'élevage. L'un des 6 programmes identifiés dans ledit plan stratégique vise à réduire l'impact des maladies animales transfrontalières et des zoonoses sur les moyens de subsistance et la santé publique en Afrique. Le but est de faciliter l'élaboration et la mise en oeuvre d'un programme continental pour l'amélioration de la gouvernance des services vétérinaires.

Justification

Les maladies animales et l'insuffisance des investissements constituent une entrave sérieuse aux efforts déployés par le secteur de l'élevage pour accroître sa contribution au développement du continent africain, en dépit de son grand



“

...En Afrique, l'élevage représente en moyenne 30% du produit intérieur brut agricole (PIBA) et environ 10% du PIB national ; et près de 250 millions de personnes pauvres sont tributaires de l'élevage comme source de revenus et de subsistance...

”

potentiel de développement. En Afrique, ce secteur a été soumis à des politiques publiques défavorables à la suite des programmes d'ajustement structurel, qui ont eu comme conséquence le sous-financement des secteurs public et privé, ainsi que le mauvais fonctionnement des cadres institutionnels et la faible capacité d'application des politiques, réglementations et normes. Les évaluations des performances des services vétérinaires par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE-PVS), qui se font depuis 2006, soulignent la nécessité de renforcer les institutions, y compris les services vétérinaires.

La capacité de réaliser ces activités de renforcement des capacités en ce qui concerne les systèmes de santé animale n'est pas disponible dans tous les pays, bon nombre d'entre eux n'ont pas un environnement institutionnel favorable pour stimuler le changement en faveur de l'amélioration de la gouvernance vétérinaire. Il est également reconnu que la prévention et le

contrôle des maladies ne peuvent se faire avec efficacité au niveau national uniquement, ainsi, des efforts doivent être déployés pour renforcer la collaboration aux plans régional et continental.

Stratégie du projet

L'objectif stratégique du programme est d'engendrer le renforcement institutionnel des services vétérinaires, en vue d'assurer des services vétérinaires adéquats au niveau national d'une part, et le renforcement des capacités des institutions régionales à jouer leurs rôles de coordination, d'harmonisation, d'intégration et de soutien aux pays d'autre part, dans l'objectif de stimuler un environnement plus favorable pour les investissements publics et privés dans le secteur de l'élevage. Le programme se concentre sur les trois principaux domaines suivants :

- Créer un environnement favorable au changement participatif à travers le plaidoyer et la création de connaissances fondés sur des informations factuelles ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et individuelles dans l'analyse, l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques en vue de réaliser le renforcement institutionnel des services vétérinaires ;
- Encourager le changement en soutenant les initiatives ayant des effets de levier élevés.

Modalités de mise en oeuvre

Le Projet VETGOV est mis en oeuvre en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et les Communautés économiques régionales (CER). L'UA-

BIRA est chargé de la coordination globale du projet et exécute la plupart des activités, soit directement ou indirectement par l'intermédiaire des CER, conformément au mandat de la CUA de renforcer la capacité des CER. La FAO et l'OIE sont responsables de l'exécution des activités relatives à des secteurs de résultats particuliers.



Le programme global est supervisé par un Comité de pilotage du projet (CPP) comprenant les représentants du Secrétariat ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), les principales parties prenantes, les partenaires chargés de la mise en oeuvre, les acteurs du développement dans le secteur, et la Commission européenne. Un Comité de gestion du projet (CGP), composé des trois principaux organismes d'exécution (UA-BIRA, OIE et FAO) et des CER mettant en oeuvre le projet, veille à ce que les activités menées au titre des divers accords soient synchronisées, enchaînées et interdépendantes en vue de la réalisation des objectifs du projet. Des Comités consultatifs régionaux (CCR) sont organisés au niveau de chaque CER mettant en oeuvre le projet.

Objectif Améliorer les capacités institutionnelles des services vétérinaires aux niveaux national et régional en vue d'assurer des services de santé animale efficaces et efficaces en Afrique.

Principaux résultats escomptés

- Amélioration des connaissances et de la sensibilisation pour le changement institutionnel ;
- Renforcement des capacités institutionnelles pour l'élaboration des politiques d'élevage, des stratégies et lois sur la santé animale ; et
- Renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en oeuvre des politiques et l'application de la réglementation.

Couverture géographique Couverture continentale – 54 États membres de l'Union africaine.

Janvier 2012—Décembre 2016 Période de mise en œuvre du projet.

Parties prenantes & bénéficiaires

Communautés économiques régionales (CER), autorités vétérinaires, vétérinaires privés et paraprofessionnels vétérinaires, éleveurs, intervenants de la filière élevage, ONG, ministères de l'Élevage, Association professionnelle d'éleveurs, petits éleveurs, producteurs d'animaux (y compris les pasteurs), commerçants d'animaux et de produits animaux, groupes pauvres et vulnérables y compris les ménages dirigés par des femmes et les jeunes dans les zones rurales et péri-urbaines.

31,2 millions d'euros

Budget

Union Africaine – Bureau Interafricain des Ressources Animales (UA-BIRA)
Kenindia Business Park, Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786, 00100, Nairobi, KENYA
Téléphone: +254 (20) 3674 000
Fax: +254 (20) 3674 341 / 3674 342
courriel: ibar.office@au-ibar.org site web: www.au-ibar.org

Partenaires dans la mise en œuvre :



SADC, COMESA,
CEDEAO, CEEAC,
EAC, CEN-SAD,
IGAD, UMA

Ce projet est financé par
l'Union Européenne

